

# 1983 - 1989 le bilan Livry-Info

Lors de la campagne des élections municipales, il y a six ans, nous proposons la parution d'un bulletin municipal trimestriel afin d'informer au maximum les habitants de Livry et de faciliter leur participation à la vie communale. Aussi, dans le premier numéro de **Livry-Info**, en date du 6 mai 1983, nous réaffirmions notre volonté d'assurer la transparence de la gestion municipale par la création de ce bulletin permettant « à chacun d'être informé et de parler en connaissance de cause », cette politique d'information étant « le seul moyen d'associer le plus grand nombre à la vie de la commune et d'assurer la cohésion entre ses habitants, tout en leur donnant la possibilité de juger, de participer » et « contribuant à mieux intégrer l'individu à la collectivité et à instaurer une conscience collective plus forte ».

Six ans plus tard, il n'y a rien à retrancher à cette profession de foi, notre volonté est la même. Ce numéro de **Livry-Info** que vous avez entre les mains est le dix-septième. Le rythme trimestriel s'est à l'usage révélé difficile à maintenir, mais cela peut s'améliorer. Nous nous sommes efforcés de vous exposer le plus clairement

possible les différents aspects de la gestion municipale, même si les détails techniques du budget sont peut-être parfois un peu ardu. Chaque manifestation importante est illustrée par des photographies, les associations disposent d'une page pour annoncer leurs activités.

Certes, si une bonne photo marque autant qu'un long discours, elle ne le remplace pas tout à fait et il serait vain de s'en contenter et de traduire « le poids des mots, le choc des photos » par « le choc des images, le poids des suffrages ». Autrement dit, il ne suffit pas de sourire de toutes ses dents au moment de la photo : le travail d'élu est le plus souvent obscur et de longue haleine. Pour notre part, nous avons essayé d'être attentifs à tous les faits qui ont marqué la vie de la commune, d'être là au bon moment pour faire la photo unique, cocasse ou solennelle afin de rendre la lecture de ce bulletin plaisante.

C'est l'objectif que nous nous fixons pour les six années à venir : continuer à vous informer le plus complètement possible.

La Commission d'Information

## LE MOT DU MAIRE

Le moment est venu, pour la municipalité que vous avez élue en mars 1983, de faire le bilan de ces six années de mandat.

Ce bulletin municipal est donc consacré aux actions entreprises dans les différents domaines qui rythment la vie de toute cité : urbanisme, travaux, affaires sociales, animation, affaires scolaires, finances... Dans tous ces secteurs, l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur de conduire s'est attachée à préparer notre village à affronter l'avenir incertain de cette fin de siècle. Sans tomber dans le travers du triomphalisme et de l'autosatisfaction béate, c'est avec conviction et ardeur que vos élus ont défendu les dossiers de la commune.

Si les renseignements en ma possession sont exacts, votre serviteur est le 22<sup>e</sup> maire qui ait occupé ces fonctions à Livry, depuis la nomination de Nicolas Ratier, vigneron de son état, en 1792, c'est-à-dire à la Révolution. S'il revenait aujourd'hui, nul doute qu'il serait étonné des profondes transformations qu'a connues la commune. En effet, d'un village agricole de quelques dizaines d'habitants, Livry, tout en restant

village, a crû jusqu'à compter aujourd'hui presque deux mille âmes, et les conditions de vie s'y sont radicalement modifiées. Mais malgré la venue du train, de l'électricité, de l'eau courante, de l'assainissement, de l'automobile, une chose n'a pas changé, et c'est précisément ce caractère rural de petite localité dont, contrairement à d'autres communes de la région melunaise, deux cents ans de gestion municipale n'ont pas altéré « l'esprit », la vocation d'endroit où l'on aime vivre.

Aujourd'hui comme aux moments difficiles de l'Histoire, le sentiment d'appartenir à un « terroir » est très fort à Livry et tous les habitants de la commune sont au moins d'accord, je pense, sur le fait qu'il faut persévérer dans ce sens, maintenir cette ambiance, cette qualité de vie, sans négliger pour autant les opportunités qui peuvent s'offrir à nous. Vous nous avez accordé votre confiance, nous nous sommes efforcés de la justifier. Il reste à faire... C'est pourquoi il paraît indispensable de reconduire une équipe dynamique le 12 mars prochain.

Le Maire,  
Claude Forthomme

## URBANISME

Un des soucis majeurs de l'équipe municipale élue en 1983, en continuité avec les souhaits exprimés par ses prédécesseurs, a été de préserver à Livry le caractère de village auxquels nous sommes tous si attachés.

Outre la réalisation du lotissement des Dragées - 55 pavillons -, remarquablement intégré au village et ne constituant pas une excroissance, encore moins une verrue, ce sont 30 permis de construire qui ont été délivrés en six ans. Nous sommes donc loin d'une urbanisation galopante, compte tenu de la pression extérieure et de la demande croissante.

Pour maîtriser au maximum le développement futur de Livry, l'équipe menée depuis 1983 par Claude Forthomme n'était pas démunie et a usé de tous les outils dont elle disposait. Tout d'abord, grâce à une politique d'acquisitions foncières, la commune dispose de la possibilité - dont elle ne se prive pas - d'acquérir des parcelles mises en vente dans des zones stratégiques - zones NA en particulier -, ce qui permettra de contrôler toute tentative d'urbanisation future et de conserver la ceinture verte de Livry.

Le plan d'occupation des sols (P.O.S.), d'autre part ; qui est en révision actuellement, constitue également un excellent moyen de maîtriser l'urbanisme.

Dans les six ans qui viennent de s'écouler, un certain nombre de plans d'alignement ont été approuvés. Les nombreuses tentatives de doter la commune d'un service de transport en commun cohérent ont enfin abouti avec la ligne actuellement en service, mais dont la faible fréquentation ne laisse rien augurer de bon quant à son avenir : vouloir un service de car c'est bien, encore faut-il l'utiliser une fois qu'il est en place. Les années qui s'achèvent ont vu, hélas ! la fermeture du guichet de la gare de Livry, malgré les interventions multiples pour que la direction de la S.N.C.F. revienne sur cette décision. Nous continuons nos démarches pour cette réouverture.

L'année 1989 verra l'ouverture, dans la Villa du Nil, d'une pharmacie. Ce sera l'aboutissement d'une longue lutte menée conjointement par la pharmacienne et vos élus : les blocages étaient en effet nombreux, à tous les niveaux. Nous avons été saisis d'autres demandes, en particulier pour une boulangerie et un salon de coiffure. Il va sans dire que nous ferons tout pour que ces projets aboutissent.



Du commerce, passons à l'artisanat, voire à l'industrie. Chacun sait que notre commune est dramatiquement dépourvue de ressources pour ce qui est de la taxe professionnelle et ce n'est pas les quelques entreprises implantées à Livry qui nous permettront de financer notre développement, sans compter que certaines d'entre elles ont un besoin plus qu'urgent de s'agrandir, ce que la commune ne leur permet pas actuellement. C'est pourquoi nous étudions avec attention un projet qui nous est présenté quant à l'utilisation de la zone située entre le C.D. 39 et la Seine et connue sous le nom de Parc de Livry.

Ce projet, alliant une partie loisirs - golf, tennis, base nautique -, un programme immobilier de taille raisonnable (maximum soixante pavillons) intégré au golf et à l'usage de ses utilisateurs, un hôtel 3 étoiles avec salles de séminaire, et une zone d'activités d'environ 20 hectares, semble présenter un certain nombre d'avantages pour la commune. C'est notre rôle d'élus responsables de mesurer les retombées possibles, positives aussi bien que négatives, d'un tel projet et d'informer la population sur ce qui est envisagé. Il faut toutefois savoir qu'un tel terrain ne



*Le lotissement des Dragées est quasiment terminé*

- (1) Vernin Expansion & Phytochim
- (2) Parking 250 places
- (3) Jardin botanique
- (4) Parc d'activités : 20 lots de 5 000 m<sup>2</sup>
- (5) Logements collectifs
- (6) Base nautique
- (7) Club-house du golf
- (8) Tennis-club
- (9) Hôtel 100 chambres + 2 500 m<sup>2</sup> salles de séminaires
- (10) Centre commercial
- (11) Parking 130 places
- (12) Résidence hôtelière pour personnes âgées
- (13) Programme immobilier (60 maisons)



restera pas indéfiniment à l'abandon et peut, un jour, recevoir un équipement sur lequel nous n'aurons aucune prise. Il vaut mieux, donc, être partie prenante dans l'affaire et peser de tout notre poids dans un sens favorable aux intérêts de la commune.

Dans l'hypothèse où elle serait menée à bien, il faut savoir que cette réalisation constituerait pour une commune comme Livry un "ballon d'oxygène" par les retombées financières et économiques, les créations et transferts d'emplois, etc. On voit donc qu'il s'agit là d'une des grandes questions de l'avenir proche.

Les autres projets devant être concrétisés rapidement concernent la redistribution des locaux de la Villa du Nil,

l'aménagement d'un parcours de santé dans le parc Armand-Vivot, la place du village qui, ainsi que des travaux dans l'église, et font l'objet d'un nouveau contrat rural.

Une politique d'urbanisme dynamique donc, mais raisonnable, soucieuse de préserver le caractère du village tout en le vivifiant.

La Commission d'Urbanisme

**Le prochain ramassage des objets encombrants aura lieu le lundi 10 avril ; la collecte des vieux papiers par l'Association pour la protection de l'environnement se fera le samedi 22 avril.**



La Villa du Nil où, d'ici quelques mois, s'ouvrira grâce à la persévérance de vos élus une pharmacie qui rendra les plus grands services à tous.

## FINANCES

### Bilan de la gestion communale de 1983 à 1989

Les six dernières années de gestion municipale peuvent se résumer en un seul mot : rigueur.

Comme partout en France, après une période euphorique dans les années 70 et au début des années 80, nous avons subi le contrecoup de la période inflationniste. A Livry aussi nous avons piloté la gestion au plus près, en réduisant au maximum les dépenses de fonctionnement et en pesant au plus juste les investissements. Nous montrerons dans cet article le résultat des efforts de compression des dépenses et les ressources ainsi dégagées pour investir et enrichir notre patrimoine communal. Certes nous aurions voulu faire plus de travaux, mais notre situation d'endettement nous a conduits à faire une pause qui va maintenant nous permettre de repartir à nouveau.

Nous avons au cours de ce mandat cherché à développer et à améliorer le patrimoine communal (bâtiments, voirie, réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage public, réserves foncières, etc.) sans alourdir la pression fiscale des ménages.

Examinons les comptes de manière détaillée :

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles concernent l'emploi des fonds destinés à la vie quotidienne de la commune : salaires du personnel, charges sociales, entretien des bâtiments, voiries et réseaux, participation aux charges intercommunales (collège, lycée, assainissement, foyer-résidence, aide sociale, etc.), fonctionnement des écoles communales, restaurant scolaire, administration communale, agence postale, intérêt des emprunts, etc.

Un très important effort de réduction des dépenses a été réalisé en six ans, comme le montre le tableau ci-dessous :

Nature des dépenses	Variation en francs constants (hors inflation)
Denrées et fournitures	- 30 %
Frais de personnel	- 7 %
Travaux d'entretien	- 14 %
Participations intercommunales	- 27 %
Frais d'administration	- 18,5 %
Intérêt de la dette	- 16,5 %

Grâce à cet effort il nous été possible :

- d'augmenter de 57 % en francs constants le montant des subventions,
- d'économiser 2,5 millions de francs que nous avons consacrés aux investissements durables, ce qui a permis de réduire les sommes à emprunter.

C'est donc près de 13 % du budget de fonctionnement que nous avons consacrés à l'amélioration du patrimoine communal. Une telle action mérite d'être poursuivie.

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'action municipale a consisté à équilibrer les dépenses en réduisant le plus possible la pression fiscale.

La vérité des prix a été appliquée sur des services tels que la distribution de l'eau ou le traitement des ordures ménagères. Les variations des recettes dans ces domaines ont suivi l'évolution des coûts facturés par les sociétés fermières ou le S.I.G.U.A.M.

Les principaux postes caractérisant les recettes sont :

- la dotation globale de fonctionnement versée par l'État,
- les contributions directes payées par les contribuables communaux.

La première de ces recettes n'a pas suivi l'évolution du coût de la vie car, en francs constants, elle a chuté de 12 % en six ans. Seul un recensement complémentaire nous permettra de l'accroître rapidement.

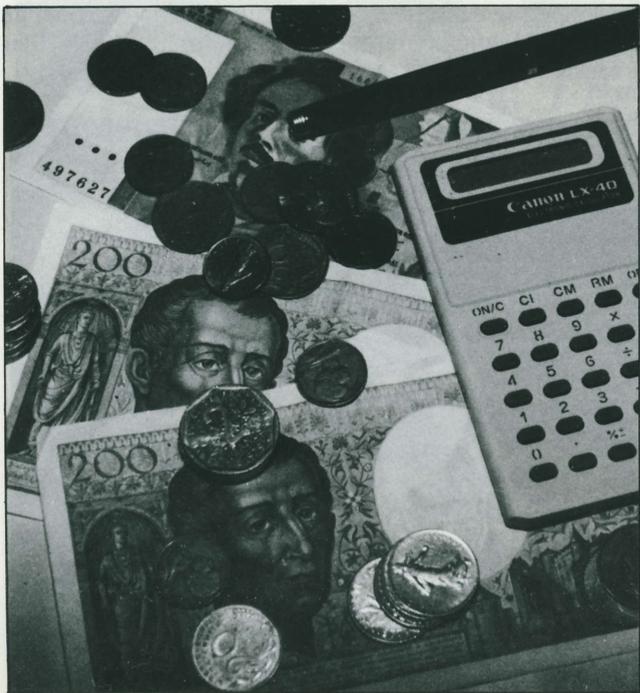
La seconde recette principale résulte des impôts communaux dont le revenu a globalement augmenté de 60 % en francs constants (soit un doublement approximatif en francs courants). Ce résultat encourageant résulte essentiellement de l'accroissement des bases d'imposition (+ 87 % sur les bases de l'impôt foncier bâti et + 94 % sur les bases de la taxe professionnelle) consécutif à :

- la fin de certaines exonérations de taxe foncière,
- l'accroissement du nombre de propriétés bâties,
- l'implantation ou l'extension de certaines entreprises.

Les taux des impôts locaux, eux, ont peu varié au cours de ces six ans, seules des corrections de disparités ont été engagées. Elles devront se poursuivre dans l'avenir.

Ainsi, en six ans, nous avons modifié les taux d'imposition de la manière suivante :

- taxe d'habitation : le taux est passé de 5,45 à 5,85 %.
- Il reste l'un des plus faibles de Seine-et-Marne ;
- taxe sur les propriétés bâties : le taux a été réduit de 15,5 à 14,26 %. Ce niveau étant encore trop élevé, il faudra poursuivre sa réduction ;
  - taxe professionnelle : le taux a été ramené de 15 à 14,78 %. Cet effort, bien que minime, est symbolique de la volonté de la municipalité de réduire ce taux de taxe professionnelle, trop élevée à Livry.



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles caractérisent le développement du patrimoine communal car elles permettent acquisitions foncières ou immobilières, acquisitions de matériels durables, ainsi que les gros travaux de bâtiment, voirie, réseaux, etc.

Plus de 7,2 millions de francs auront en six ans été consacrés à ces différents postes, c'est-à-dire moins que nous l'aurions souhaité, mais nous avons été limités par nos recettes.

- 1,2 million de francs ont servi à l'acquisition de biens communaux ; bâtiments, terrains, véhicules, outillage...

- 5,5 millions de francs auront été dépensés pour la remise en état ou l'extension des voiries et réseaux et pour les grosses réparations.

- 1,45 million de francs ont été consacrés au remboursement du capital de la dette.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Grâce aux 2,5 millions de francs économisés en fonctionnement, il n'a pas été nécessaire de faire d'emprunt en 1987 et 1988, et seulement 180 000 francs ont été empruntés en 1986.

Le reste des recettes provenait des subventions (1,27 million de francs), de dotations de l'État, de la taxe locale d'équipement, du remboursement de la T.V.A. et de diverses autres recettes.

Nous avons veillé à ne garder en chaque fin d'année qu'un faible excédent de ressources afin d'utiliser au plus tôt l'argent disponible et de réduire ainsi les frais financiers.

## Perspectives

Après douze années de gestion de Livry, où en sommes-nous ? Quels sont les faits qui dominent la situation financière de la commune ?

On peut constater tout d'abord un manque évident de richesse locale provenant des commerces, des entreprises ou des exploitations. L'impôt sur les ménages représente aujourd'hui 84 % des recettes fiscales, pourcentage très important en comparaison des autres communes de la région. **La commune manque donc d'entreprises.**

Livry est d'autre part bien équipé en écoles, l'aide sociale y est développée, mais il manque des installations pour les jeunes et les associations (hors l'A.L.J.E.C., qui n'est pas communale).

De plus :

- les 3/4 des voiries et réseaux ont été entièrement refaits au cours des douze années qui viennent de s'écouler, mais il reste à parachever cet effort ;
- les dépenses de personnel sont conformes à la moyenne ;
- l'endettement communal reste élevé en regard des communes de taille équivalente malgré la réduction de ces trois dernières années ;
- les recettes communales de fonctionnement ne représentent que 76 % de la moyenne des communes comparables. En particulier, les recettes fiscales ne font que 66 % des recettes fiscales moyennes pour les communes de taille semblable en Ile-de-France ;
- le niveau d'imposition communal (hors taxe professionnelle) est faible vis-à-vis des communes semblables ;
- le taux de la taxe professionnelle est beaucoup trop élevé ;
- la faiblesse de nos recettes d'investissement nous conduit à un niveau d'investissement particulièrement bas ;
- le niveau d'endettement est conforme à la moyenne.

Que faut-il donc faire pour poursuivre notre développement de manière harmonieuse ? Les traits dominants évoqués plus haut montrent que notre plus gros handicap est notre déficit en revenu communal provenant de la taxe professionnelle. Nos ressources sont trop liées aujourd'hui aux revenus des contributions directes sur les ménages d'une part et à la dotation de l'État d'autre part.

Il faut donc créer les moyens d'accroître les ressources de la taxe professionnelle et pour cela créer des emplois sur la commune. L'arrivée d'entreprises nous permettra de réduire le taux de cette taxe (ce qui aura un effet incitatif pour de nouvelles entreprises) et pourra, nous l'espérons, réduire aussi le poids des impôts sur les ménages.

En attendant ces ressources futures, il est nécessaire de poursuivre la modernisation de la commune en investissant dans des travaux de bâtiment et de voirie. Ceci sera rendu possible par une augmentation de l'aide de l'État liée à l'accroissement actuel de la population (nouveau recensement à faire pour enregistrer les variations récentes de population) et grâce à des emprunts raisonnables permis par la politique de rigueur menée depuis quelques années.

## Conclusion

Livry n'est pas riche mais il fait bon vivre dans notre village. Sachons ensemble lui conserver son harmonie tout en l'enrichissant progressivement afin que tous nous puissions bénéficier de ces progrès. La création d'emplois est donc l'une des conditions du développement de notre village si nous ne voulons pas trop subir les contraintes financières d'un sous-développement progressif.

La Commission des Finances

Deux classes en maternelle, quatre en primaire, au total 160 enfants qui peuvent travailler avec à leur disposition toutes les facilités que leur procure la commune : un restaurant scolaire accueillant, une bibliothèque fournie, la garderie le matin et le soir, l'étude surveillée pour les grands, des cours de musique, d'informatique, la patinoire ou la piscine suivant les années.



*Une superbe dinde par-ci...*

D'autres activités périscolaires (sorties au théâtre, au concert, visite de musées, de la vieille ville de Provins, de la gare de Melun, conférences, etc.) permettent d'éveiller la sensibilité de nos enfants dans différents domaines.



*Le café de la place de l'église vient de changer de propriétaire. M. et Mme Cuffaux, jeune couple sympathique, officient désormais derrière le bar et continueront à assurer loto, tabac et journaux.*

*Des transformations ont été entreprises afin d'offrir un cadre accueillant pour un service de brasserie dans une salle à part, du lundi au vendredi - le midi -, et dans un proche avenir le samedi également.*

*Souhaitons-leur la bienvenue à Livry, une clientèle nombreuse et fidèle, et aussi de réussir à dynamiser un peu la place du village.* ■

## AFFAIRES SCOLAIRES

Les écoles de Livry, maternelle comme primaire, permettent l'accueil des enfants dans les meilleures conditions que l'on puisse souhaiter : un cadre agréable avec verdure et espaces de jeu, des locaux adaptés, un personnel enseignant et de service compétent et attentif, du matériel.



*Une bonne bouteille par-là, le loto fait des heureux*

Enfin, grâce au concours des parents, la traditionnelle kermesse de fin d'année et, en 1988, un loto qui connut un succès monstre aident à financer ces activités.



*Priorité à l'école : faire en sorte que nos enfants disposent du maximum d'ouvertures dans tous les domaines (intellectuel, sportif, culturel, etc...) pour qu'ils puissent s'épanouir.*





Pour les plus grands, le maintien dans la carte scolaire du collège de Vaux-le-Pénil a été obtenu et le ramassage fonctionne, desservant les différents établissements de l'agglomération melunaise où se rendent les écoliers livryens.

Au moment où ces lignes paraîtront, la classe de C.M. 1 et son institutrice boucleront leurs valises pour la Drôme. En effet, nous tentons cette année une première expérience de classe transplantée. C'est à La Motte-Chalencon, petit village de 500 habitants environ à 90 kilomètres à l'est de Montélimar, que les enfants seront accueillis dans un centre spécialisé du 1<sup>er</sup> au 11 mars. Répartis en groupes, ils alterneront les heures de classe avec l'initiation à l'astronomie - la région bénéficie du ciel le plus pur de France -, le tir à l'arc, la découverte de l'apiculture, la recherche des fossiles, etc. Que de choses à raconter en rentrant !

Une expérience que nous souhaitons enrichissante pour tous et que nous essaierons de renouveler le plus fréquemment possible.

A Livry, nous apportons une attention particulière à tout ce qui touche l'école et continuerons à tout faire pour que nos enfants puissent s'y épanouir dans les meilleures conditions.

#### La Commission Scolaire

### TRANSPORT



Nous vous rappelons ci-dessous les horaires du service de car qui dessert actuellement Livry et permet à tous, scolaires et autres, de rejoindre facilement les communes avoisinantes.

La survie de ce service étant directement liée à sa fréquentation, inutile donc de préciser que plus nombreux vous serez à emprunter ce car, plus longtemps vous pourrez en bénéficier

		1 M.S. S				1 M.S. S 1 S.					
MELUN	S.N.C.F.	7.12	8.00	9.00	13.50	MELUN	S.N.C.F.	11.20	12.30	16.40	17.35
-	Place St-Jean	7.18	8.03	9.03	13.53	-	Cité Administrative	-	12.34	16.42	17.40
LIVRY	Javal 31	7.24	8.08	9.08	14.00	LE MEE	Lycée Melun Nord	-	12.40	-	17.45
-	Av. Gare n°2	7.26	8.10	9.10	14.03	MELUN	Pl. 3 Horloges	-	12.43	16.47	17.48
-	Place	7.28	8.12	9.12	14.05	-	Av. Meaux	-	12.45	16.50	17.50
-	Vaux/Garenne	7.30	8.14	9.14	14.07	-	Ch. Commerce	11.30	12.48	15.52	17.53
-	Vx/Pleins Vents	7.32	8.16	9.16	14.09	-	Place St-Jean	11.34	12.52	16.54	17.58
VAUX-LE-PENIL	Mairie	7.34	8.18	9.18	14.12	-	Hôpital	11.38	12.55	16.58	18.00
-	CES	-	8.20	-	-	VAUX-LE-PENIL	Centre Commercial	11.40	12.57	17.00	18.05
-	Centre Commercial	7.38	8.23	9.20	14.15	-	CES	-	13.00	17.05	-
MELUN	Hôpital	7.40	8.25	9.22	14.17	-	Mairie	11.42	13.03	17.10	18.08
-	Place St-Jean	7.44	8.28	9.25	14.20	LIVRY	Vx/Pleins Vents	11.44	13.05	17.12	18.10
-	Ch. Commerce	7.48	8.32	9.28	14.22	-	Vx/Garenne	11.46	13.07	17.14	18.12
-	Av. Meaux	7.50	8.35	-	-	-	Place	11.48	13.09	17.16	18.14
-	Pl. 3 Horloges	7.52	8.38	-	-	-	Av. Gare n°2	11.50	13.11	17.18	18.15
LE MEE	Lyc. Melun Nord	7.55	8.40	-	-	-	Javal n°31	11.52	13.13	17.20	18.17
MELUN	Cité Administrative	7.58	8.43	-	-	MELUN	Monum. MI Foch	11.55	13.16	17.26	18.20
-	S.N.C.F.	8.00	8.45	9.35	14.27	-	S.N.C.F.	12.00	13.25	17.35	18.25

1 : Période scolaire

M.S. : Mercredi, Samedi

S : Sauf Samedi

Aucun service dimanches et fêtes